

**Rencontre pré budgétaire**  
**Mercredi 16 janvier 2019**  
**Université Laval**

Sont présents :       Sophie D'Amours, rectrice  
                              Robert Beauregard, vice-recteur exécutif  
                              Jacques Lachance, directeur du Service des finances

**1-Ressources informationnelles**

- **Développement et maintien des systèmes informationnels**

Une augmentation de la subvention pour le développement et l'évolution des ressources informationnelles est nécessaire pour faire face aux exigences de l'évolution des différents systèmes et plateformes qui font maintenant partie intégrante de la formation et de la recherche et de nos infrastructures.

1995 à 2017 : Subvention de base = 1,87 M\$

2018 et 2019 : Bonification de 1,4 M\$ portant la subvention de base à 3,27 M\$

L'investissement nécessaire pour l'UL = entre 12 et 15 M\$ annuellement

- **Projet Continuum numérique**

**(Mutualisation de l'Environnement numérique d'apprentissage avec les Cégeps : Brio)**

Le numérique transforme l'enseignement supérieur en matière d'enseignement, d'apprentissage, d'infrastructure et de gouvernance. Le projet UL consiste à déployer une vision innovante de l'apprentissage tout au long de la vie et de la réussite étudiante par la mutualisation d'expertise, de ressources et d'infrastructures numériques de pointe. Les retombées du projet visent à impulser une vision génératrice d'impact pour les étudiants, les enseignants, les établissements en enseignement supérieur, mais également pour l'ensemble de la société québécoise; à déployer une plateforme de collaboration interordres (expérimentations, infrastructures, expertises, ressources, réduction des coûts, une forte cohérence pour les établissements, les enseignants et surtout les étudiants); développer des composantes structurantes (mutualisation d'infrastructures numériques d'enseignement et d'apprentissage, centre de mutualisation d'expertise et de ressources).

Coût total du projet : 22,5 M\$

Pour la mutualisation (partage de l'infrastructure UL avec les CÉGEPS) : 10 M\$

Pour le centre de mutualisation (CEGEPS + UL) : 10 M\$

Pour l'adaptation des systèmes des CÉGEPS (PGI) pour l'arrimage avec l'infrastructure UL (CEGEPS + UL) : 2,5 M\$

- **Mesure d'assouplissement accordée temporairement de 2017 jusqu'à avril 2019 : impacts si fin de la mesure = 11 M\$**

Partant du principe que les universités doivent investir massivement dans les nouvelles technologies et le numérique, la mesure d'assouplissement permet à UL d'imputer au budget d'investissement normalement dévolu au budget de fonctionnement ce qui aide à équilibrer le budget sans que cette mesure n'affecte les responsabilités vis-à-vis le maintien des immeubles UL. Nous pensons qu'il appartient aux universités de faire les choix appropriés dans l'utilisation des montants disponibles au plan quinquennal des investissements tout en respectant un indice de vétusté moyen pondéré inférieur à 15%.

Cette mesure ne coûte rien au gouvernement tout en permettant aux universités d'avoir la capacité de moderniser ces systèmes, d'investir dans le numérique et aide à l'équilibre budgétaire.

L'Université Laval demande au gouvernement le maintien de cette mesure.

## **2-Progression salariale gouvernementale**

Le 5 février 2016, les chefs d'établissement demandaient que les employés de leurs universités bénéficient de la même entente de principe que ceux de l'État, négociée entre le Conseil du trésor du gouvernement du Québec et les chefs syndicaux, le 17 décembre 2015. De manière plus précise, l'année 2019-2020 de cette entente offrait un montant forfaitaire de 0,5 % ainsi qu'une hausse moyenne de la rémunération de 2,4 %, correspondant aux sommes requises pour l'application de la relativité salariale, ainsi qu'à titre de compensation pour diminution des droits de régime de retraite.

Selon l'information que nous avons à ce jour, l'ajustement à la subvention offerte aux universités relativement à la composante la plus significative qu'est l'indexation salariale 2019-2020 serait de 0 %. Dans ce contexte, nous souhaitons sensibiliser de nouveau votre Ministère aux faits que les établissements universitaires font face aux mêmes enjeux que le gouvernement en ce qui a trait à leurs régimes de retraite ainsi qu'à la relativité salariale. Nous désirons également rappeler que la Loi sur l'équité salariale a eu des impacts financiers importants qui n'ont jamais été compensés.

Étant donné que :

- Le taux de chômage dans la région de Québec est de l'ordre de 3,3%;
- De nombreux postes doivent être pourvus;
- Les demandes salariales de nos employés représentent un coût récurrent de l'ordre de 3M\$ à 4M\$;
- UL veut demeurer une institution attractive.

L'Université Laval demande au gouvernement d'allouer dans son enveloppe budgétaire les sommes associées aux augmentations salariales.

### **3-Projet de transport structurant de la Ville de Québec : provision pour mesures d'appoint**

Dans le cadre du projet de transport structurant de la Ville de Québec, l'Université Laval est un acteur important dans son déploiement et sera un pôle majeur d'échanges qui servira particulièrement la population de Québec en plus de la communauté universitaire. Un travail collaboratif est déjà amorcé pour ce projet et de nombreuses dépenses liées à la réorganisation du système de transport sur le campus (l'arrivée du tramway, de nouveaux parcours de trambus et d'autobus) seront assumées par le projet lui-même. Toutefois, considérant une augmentation fort importante de l'achalandage, l'Université devra moduler certains aménagements extérieurs, sa circulation extérieure et souterraine pour profiter des nouvelles infrastructures du projet de transport afin d'améliorer l'efficacité de la circulation sur le campus.

Coût total du projet : 10 M\$ entre 2020-2022

Contribution attendue du gouvernement du Québec : 10 M\$

### **4- Projets de recherche**

Contexte

L'Université Laval peut être un acteur de premier plan pour appuyer le gouvernement du Québec dans ses priorités et présente deux projets structurants en recherche qui cadrent directement avec deux priorités gouvernementales : Chaire CLE portant sur la réussite éducative à l'ère numérique et Chaire en éthique et intelligence artificielle. Pour réaliser ces deux projets de recherche, l'Université Laval aura besoin d'un financement de 1,5 M\$ étalé sur une période de 5 ans.

- **Chaire CLE portant sur la réussite éducative à l'ère numérique**

**Annexe 1**

Contexte :

La création d'une chaire CLE portant sur la réussite éducative à l'ère numérique pourrait être une opportunité à saisir. En effet, l'accent mis sur l'enseignement reflète la préoccupation de transfert des résultats de la recherche en matière de réussite éducative. Le Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES), centre officiellement reconnu par l'Université Laval, est voué à la réussite scolaire depuis 1992.

C'est un enjeu fort important pour les membres du CRIRES et du réseau PÉRISCOPE (Plateforme Échange Recherche et Intervention sur la SCOLarité : Persévérance et réussite). La création d'une telle chaire pourrait être lancée lors de l'ouverture de l'EDUsumMIT2019 le 29 septembre au soir et à laquelle le ministère de l'Éducation et UL pourraient être présents. Son titulaire aurait accès à la fois au vaste réseau mondial que l'EDUsumMIT constitue et jouerait un rôle clé lors de l'événement *Les grands courants internationaux du numérique en éducation – Les grands vents québécois, et ses suites*.

Besoin financier : 500 000 \$

100 000\$ /année sur 5 ans pour un total de 500 000\$ :

- 50 000\$ pour une portion du salaire de la ressource professorale à recruter (l'autre partie, environ 50 000\$ est assumée par la faculté);
- 50 000\$ pour les activités de formation et d'innovation pédagogique de la CLE.

- **Chaire en éthique et intelligence artificielle (IA)**

## **Annexe 2**

### **Contexte :**

Les progrès des dernières années en IA ne vont pas sans poser plusieurs questions éthiques. Il convient donc de réfléchir à la désirabilité d'intelligences artificielles puissantes et générales, ainsi qu'au statut moral de ces nouvelles entités. Cette première chaire en éthique de l'IA au Canada aura des liens étroits avec l'Observatoire sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et du numérique (qui regroupe près de 160 chercheurs provenant de 6 universités et 6 collèges québécois), l'Institut d'éthique appliqué de l'Université Laval (IDÉA), qui comprend un axe de recherche en éthique sociale et économique, et le Centre de recherche sur les données massives (CRDM).

Besoin financier : 1,0 M\$

200 000\$ /année sur 5 ans :

- 100 000\$ pour un recrutement professoral;
- 50 000\$ pour financer des étudiants;
- 50 000\$ pour la recherche et les activités de transfert de connaissance.

### **5- Complexe pour la recherche**

Ce projet immobilier est présentement en développement et les discussions portent sur les objectifs suivants qui seront bonifiés suite aux échanges avec les partenaires internes et externes à UL :

- Regrouper des secteurs d'études internationales et de recherches sur les enjeux internationaux;
- Ajouter des laboratoires vivants pour les étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles;
- Accueillir des chercheurs internationaux en résidence.

Des liens pourraient être établis entre UL, la Ville de Québec et le gouvernement du Québec pour travailler sur des enjeux et des priorités pour lesquels les contributions de la recherche, notamment, permettraient de trouver des réponses. Les objectifs de ce complexe vont se préciser dans les prochains mois étant entendu que des rencontres auront lieu avec les instances gouvernementales pour les présenter.

Coût total estimé du projet : 50 M\$

Contributions attendues des gouvernements fédéral et provincial : dans le cadre de ce type de projets, la contribution des gouvernements est partagée à 40% par palier gouvernemental = 40 M\$

Contributions autres : 10 M\$

## Chaire de leadership en enseignement (CLE) sur la réussite éducative à l'ère numérique

### Annexe 1

#### Contexte

Le Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES), centre officiellement reconnu par l'Université Laval, est voué à la réussite scolaire depuis 1992.

Le réseau PÉRISCOPE (Plateforme Échange Recherche et Intervention sur la SColarité : Persévérance et réussite) est en opération depuis 2015 et la subvention FRQSC qui y est attachée, résultat d'un partenariat de la fondation Antoine-Turmel et du MEES, s'étend jusqu'en 2020.

Le CRIRES et le réseau PÉRISCOPE organisent l'EDUsumMIT2019 (29 septembre au 2 octobre), un événement international qui a lieu aux deux ans afin de rapprocher les décideurs de haut niveau des résultats de la recherche sur l'intégration des TIC au primaire et au secondaire. L'Université Laval en est l'hôte et l'événement est patronné par la Commission canadienne pour l'UNESCO. Quelque 25 chercheur-e-s de réputation internationale ont accepté de codiriger un groupe de travail ou l'autre portant sur des questions de l'heure en cette matière et sur lesquelles les 13 groupes de travail se pencheront durant l'EDUsumMIT2019. Un appel à l'action sortira des délibérations des groupes de travail et il sera largement distribué à l'international.

Un événement francophone suivra (2-3 octobre 2019), intitulé *Les grands courants internationaux du numérique en éducation – Les grands vents québécois*. Il fera le pont avec les conclusions de l'EDUsumMIT2019 et les campera en contexte québécois. Ce sera la première phase d'une deuxième conférence de consensus projetée par le Centre de transfert pour la réussite éducative du Québec (CTREQ) et pour laquelle un financement a été demandé au Sous-ministre Bérubé, chargé de la mise en œuvre du plan numérique.

#### Proposition

Création d'une chaire CLE portant sur la réussite éducative à l'ère numérique. L'accent mis sur l'enseignement reflète la préoccupation de transfert des résultats de la recherche en matière de réussite éducative. C'est un enjeu fort important pour les membres du CRIRES et du réseau PÉRISCOPE.

Une telle chaire pourrait être lancée lors de l'ouverture de l'EDUsumMIT2019, le 29 septembre au soir et à laquelle le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et l'Université Laval pourraient être présents.

Son titulaire aurait accès à la fois au vaste réseau mondial que l'EDUsumMIT constitue et jouerait un rôle clé lors de l'événement *Les grands courants internationaux du numérique en éducation – Les grands vents québécois*, et ses suites.

#### Besoin financier

Minimalement 100 000\$ par année pendant 5 ans pour un total de 500 000\$ :

50 000\$ pour une portion du salaire de la ressource professorale à recruter (l'autre partie, environ 50 000\$ est assumé par la faculté);

50 000\$ pour les activités de formation et d'innovation pédagogique de la CLE.

## Chaire en éthique et intelligence artificielle (projet de chaire)

### Annexe 2

#### Contexte

Les progrès des dernières années en IA ne vont pas sans poser plusieurs questions éthiques. Il convient donc de réfléchir à la désirabilité d'intelligences artificielles puissantes et générales, ainsi qu'au statut moral de ces nouvelles entités. Cette première chaire en éthique de l'IA au Canada aura des liens étroits avec l'Observatoire sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et du numérique (qui regroupe près de 160 chercheurs provenant de 6 universités et 6 collèges québécois), l'Institut d'éthique appliqué de l'Université Laval (IDÉA), qui comprend un axe de recherche en éthique sociale et économique, et le Centre de recherche sur les données massives (CRDM).

#### Mission

Cette chaire mènera une réflexion collective et interdisciplinaire sur les enjeux éthiques plus immédiats soulevés par l'IA, tels : la transparence et la responsabilité des algorithmes, la nécessité d'élaborer un nouveau contrat social eu égard à la propriété et à la gestion des données personnelles, la distribution de la richesse créée par l'IA, les interactions humaines que nous pourrions remplacer par des relations humain-machine, les impacts de cette révolution numérique par l'IA sur l'identité individuelle, la vie privée et le vivre-ensemble. Les enjeux abordés se situeront à tous les niveaux d'abstraction, des plus généraux (Une IA pourrait-elle être consciente? Quel devrait être son statut moral? Qu'est-ce que l'intelligence?), aux plus appliqués (comment identifier les biais discriminatoires dans les processus décisionnels des algorithmes? Le revenu minimum garanti est-il la meilleure politique publique pour atténuer les impacts de l'IA sur le marché du travail?).

#### Besoin financier :

200 000\$ /année sur 5 ans

- 100 000\$ pour un recrutement professoral;
- 50 000\$ pour financer des étudiants;
- 50 000\$ pour la recherche et les activités de transfert de connaissance.